

→ Act'Santé Marseille Provence 2008

Fédère tous les acteurs de la santé

Conférence de Presse - Mercredi 23 Avril 2008 – Palais de la Bourse – 12h – Salle Cefim

Marseille, le 16 Avril 2008

A l'heure ou Nicolas Sarkozy, Président de la République, remet sur le devant de la scène le débat sur la modernisation de l'hôpital, la journée d'échanges et de débats Act'Santé Marseille Provence 2008, qui se tiendra le 23 Avril prochain, au Palais de la Bourse réunira l'ensemble des acteurs de la filière santé du territoire.

A cette occasion,

Jacques Pfister, *Président de la CCI Marseille Provence*

vous convie à la conférence de presse de lancement d'Act'Santé Marseille Provence 2008

Mercredi 23 Avril 2008 à 12h

au Palais de la Bourse – Salle Cefim (RdC)

En présence de :

- **Pascale Gérard**, conseillère régionale de la Région Provence Alpes Côte d'Azur
- **Jean-Luc Dalmas**, membre de Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne (FEHAP)
- **Jean-Pierre Gaugler**, président de Fédération de l'Hospitalisation Privée du Sud-Est (FHP)
- **Alain Margarit**, vice-Président du Syndicat National des Etablissements et Résidences Privées pour les Personnes Agées (SYNERPA)
- **Un représentant** de la Ville de Marseille
- **Un représentant** de l' Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille (AP-HM)

Suite à la conférence de presse se déroulera la cérémonie de remise **des premiers trophées d'Act'Santé 2008**, qui viennent récompenser les acteurs innovants de la filière santé dans la région PACA. 5 prix seront remis :

- **Le prix d'honneur 2008 du développement durable** (*soutenu par EDF – CRAM – C2DS*)
- **Le prix d'honneur 2008 de la formation** (*soutenu par Adecco Quick Médical Service – Mutuelles de France Sud*)
- **Deux trophées des Jeunes Entreprises Innovantes 2008** (*soutenu par France Télécom – Softway Médical*)
- **Le Grand prix du Jury** (*soutenu par France Télécom*)

*Les thématiques abordées dans les conférences-débat d'Act'Santé (cf.programme) viendront éclairer au niveau territorial les enjeux et les recommandations du rapport Larcher, notamment sur les soins à la personne avec **le défi du vieillissement** ; la **recomposition hospitalière** avec le développement **des partenariats publics-privés** ou encore la priorité donnée à l'enseignement et la recherche médicale **avec un développement des collaborations avec l'industrie**. **La valorisation des métiers de la santé** est également un axe fort d'Act'Santé, sur lequel s'est récemment exprimé le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports en menant une campagne de promotion nationale.*